



LOGEMENT SOCIAL COMMUNAUTAIRE

NOTES DE LA 2^e RÉUNION DU 19 AVRIL 2012

1-Accueil et présentation des participants

Présences :

Laura-kim Dumesnil, Consortium en développement social de la Mauricie
 Josie Mongrain, CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue
 Claude Dahl, CRÉ de la Côte-Nord
 Jude Brousseau, CRÉ de la Côte-Nord
 Chantal Lalonde, Table des partenaires en développement social de Lanaudière
 Geneviève Legruiec, Table des partenaires en développement social de Lanaudière
 Mathieu Vallières, Conseil régional en développement social des Laurentides
 Pascale Vincelette, CRÉ de la Montérégie-Est
 Sandy Torres, Comité régional de développement social
 Christiane Lussier, Réseau québécois de développement social

Absences :

Dominique Simard, Comité régional de développement social de la Jamésie
 Flavio Gavidia, CRÉ de la Capitale-Nationale

2- Retour sur le contenu des notes de la réunion du 28 mars

Ajouts :

Point 1	-Sandy Torres, CRDS du <u>Centre-du-Québec</u>
Point 4	-Laurentides, <u>Méconnaissance des programmes existants</u>
Point 4	-Problématiques communes : Contribution <u>réelle</u> du milieu exigée ...

Modifications :

Point 4	-Suppression dans le tableau à la colonne des problématiques: <u>Fonds pour soutenir le milieu</u>
Point 5	-Fonds d'habitation communautaire (<u>Lanaudière</u>) - <u>Intention</u> de fonds d'habitation communautaire (<u>Mauricie et GIM</u>) -Utilisation du fonds d'amélioration de vie des aînés (<u>Côte-Nord</u>) -Création d'un comité en habitation communautaire (<u>Centre-du-Québec et Mauricie</u>)

3-Analyses des démarches tentées à date par les régions

GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE :

- Un projet d'entente spécifique en logement social a été tenté par la CRÉ pour moduler le programme Accès-logis et combler le manque à gagner de la part du milieu. Le projet n'a pas fonctionné, car les critères ne sont pas exclusifs à la région.
- Des pressions auprès du gouvernement et de la SHQ ont permis de rehausser les fonds et les unités du programme Accès-Logis. L'augmentation prévue pour deux ans a cependant été épuisée au bout de six mois à cause de sa popularité.
- Les municipalités de la région ont été rencontrées pour les sensibiliser et les impliquer dans les projets de logement social communautaire par le biais d'une exemption de taxes municipales sur les habitations communautaires pendant 20-25 ans.
- La région a l'intention de mettre sur pied un fonds d'habitation communautaire. Un comité de bailleurs de fonds a été mis sur pied, incluant des ministères et le milieu philanthropique.
- Une partie de l'argent versé dans le cadre de l'Alliance pour la Solidarité pourrait être utilisée en soutien à des projets d'habitation communautaire, reconnue comme prioritaire (ex : portrait, étude de faisabilité, recherche, innovation, réseau des partenaires), mais ne pourra pas servir pour de l'immobilier ni pour la constitution du fonds d'habitation communautaire.
- Un comité en habitation ad hoc a été mis sur pied. Il s'agit d'une concertation incluant des chercheurs.
- Un portrait de l'habitation a été produit en 2005 et doit être remis à jour.

LANAUDIÈRE :

- Un premier argumentaire a été développé pour une levée de fonds afin de constituer un fonds en habitation communautaire. Un montant de 53 300\$ a été ramassé, sur un objectif de 200 000\$, à l'aide de dons individuels (8 300\$), de Centaide (40 000\$) et d'une ACEF (5 000\$). Un deuxième argumentaire plus positif (retombées en emplois, fiscalité, etc.) a été ensuite produit pour mieux vendre l'idée du fonds à des entreprises. D'autres avenues pourraient aussi être exploitées : augmentation de 1\$ des taxes résidentielles et utilisation du pacte rural. L'absence d'un démarcheur est le principal problème actuel à l'aboutissement de la démarche. À maturité, le fonds servirait à combler l'excédent de 20% de la part exigée du milieu.
- La région songe à s'inspirer pour le logement communautaire du programme Mécénat Placements Culture. Dans le cadre de ce programme, des organismes à vocation culturelle disposent d'un an pour atteindre leurs objectifs de collecte de fonds en recueillant des dons et des contributions auprès de particuliers, d'entreprises ou de fondations privées, en vue de constituer un fonds de dotation et un fonds de réserve. Au terme de leurs efforts de collecte de fonds privés, ces organismes pourront profiter en contrepartie d'un appariement sous la forme d'une subvention de la part du gouvernement du Québec de l'ordre de 100 à 300 %. Il semblerait que les secteurs des sports et de l'environnement envisagent une stratégie similaire.
- Un guide des initiatives existantes en habitation a été produit. Il fait le tour des initiatives par territoire de MRC et par types de clientèle et donne une revue des programmes et associations locales, régionales et nationales.

- Le **comité stratégique en habitation communautaire**, mis sur pied en 2003, réunit de nombreux partenaires régionaux et locaux, dont l'Agence SSS, le CSSS, la CRÉ, le MAMROT, l'OMH, l'ACEF, la SHQ, l'Office des personnes handicapées du Québec, des organisations en santé mentale et de personnes handicapées physiques, et un groupe de rénovation de logements populaires. Il a réalisé un **portrait régional** de l'habitation en 2003 et travaille à l'amélioration des connaissances, au soutien aux projets, à la sensibilisation et à l'influence. Il a produit un **fascicule** pour informer et sensibiliser.

CÔTE-NORD :

- Un montant total de 115 000\$ provenant du **fonds d'amélioration des conditions de vie des aînés** a servi à combler en partie l'excédent de 15% de la part exigée du milieu pour 5-6 projets, à l'aide de contributions variant entre 15 000\$ et 115 000\$. Ce fonds contient trois axes : détresse, milieu de vie (services de proximité, transport) et résidence.
- Un **comité en habitation** est en train de se mettre en place. Une première rencontre se tiendra en mai. Il comprend des représentants de ministères, d'organismes communautaires, le groupe de ressource technique, l'ACEF et un comité de Sept-Îles. Le comité veut tenir une approche globale de l'habitation incluant l'ensemble des problématiques liées au logement.
- L'**exemption de taxes municipales** pendant 20-25 ans est courante dans la région pour les habitations communautaires.

LAURENTIDES :

- Un **portrait du logement, de l'habitation et du logement social** dans la région et dans chacun des territoires de MRC a été tracé en 2009 à partir de deux sources : données terrain et Statistiques Canada. L'étude a permis d'obtenir un portrait démographique, économique et social de la région et un portrait le plus précis possible de l'habitation et du logement social. Malgré des limites dues aux changements démographiques depuis le dernier recensement du Fédéral, le portrait donne une bonne idée du niveau moyen de revenus et de l'état de la pauvreté par MRC. Ces données ont été utilisées dans l'établissement des plans d'action locaux du PARSIS.
- Un **répertoire des initiatives** en logement social communautaire de la région a été publié.
- Un **guide d'accompagnement sur l'habitation sociale et communautaire** a été produit par le CLD des Laurentides. Il offre plusieurs outils aux promoteurs et aux municipalités dans leur démarche pour en faciliter la réalisation.
- Il y a un constat dans la région d'une méconnaissance des programmes existants en habitation. Un **comité en logement social** existe et a été à l'origine de l'embauche d'un coordonnateur à l'été 2011 pour lancer une campagne de communication.

CENTRE-DU-QUÉBEC :

- Un **portrait statistique de l'habitation** dans la région a été fait en 2010. Des questions restent en suspens à propos de la qualité des habitations offertes. Une 2^e phase traitant de cet aspect est en cours.
- Un **répertoire des initiatives** en logement communautaire est aussi en cours.

- Un **comité logement** a été formé en 2008. Il est formé des représentants des 5 MRC (DG, élu ou CDC) et d'organismes régionaux (économie sociale, groupe de ressource technique, CDC, SHQ).

MAURICIE :

- Un **portrait de l'habitation** a été réalisé en 2010. Il fait un état de situation et recense les initiatives en logement social communautaire. Il présente un bilan des statistiques en logement par MRC, fait état de leurs besoins et présente des pistes d'actions. Le portrait a fait l'objet d'une tournée de présentations dans les MRC de la région pour diffuser ses conclusions.
- Un **comité d'habitation** a été mis sur pied en 2009 au Consortium en développement social. Cependant, le défi de donner des suites régionales à des besoins et à des problématiques locales reste présent.

MONTÉRÉGIE-EST :

- La région n'a pas encore de comité en habitation, mais le logement social communautaire a été identifié comme une **priorité** lors de la tournée de consultation liée au PAGSIS. La problématique fait partie de la vision de la région.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :

- Quatre MRC sur cinq ont un **comité en habitation**, avec un mandat large des problématiques liées au logement. La région est présentement en réflexion sur les actions à entreprendre.

4- Actions concertées sur des problématiques communes

Quelques organismes nationaux font déjà des démarches de sensibilisation et de pression auprès du gouvernement : AGRTQ, Chantier de l'ÉS et CRÉ. En tenant compte de cette information, il est plutôt convenu de prendre les trois orientations suivantes :

Information :

Développer un carrefour de l'information sur le logement social communautaire. Rassembler les informations provenant des régions, documenter les dynamiques et les fonds. Le tout pourrait être déposé sur le site en construction du RQDS. Possibilité d'une recherche. Christiane Lussier vérifiera auprès de l'AGRTQ s'il n'y a pas dédoublement.

Promotion :

Promouvoir des exemples de logements sociaux communautaires aboutis et viables, sous la forme de vidéoclips par exemple.

Concertation régionale :

Échanger sur les pratiques de concertation. Partager des plans d'action et le membership de comités locaux ou régionaux.

5- Date de la prochaine réunion

Christiane Lussier fera parvenir en août un sondage Doodle pour une réunion à l'automne.